

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 6

Artikel: Lo cretchao
Autor: Sami
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223094>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A LA VIGNE ET AU GUILLOON

LE moût, bondissant du pressoir, a été encavé dans les fûts dont quelques-uns portent un âge tout à fait respectable. L'autre jour, à Cully, en prenant trois verres au guillou, le maître de céans nous montre un vase mentionné dans le contrat de mariage d'une arrière-grand-mère!... Puis le jeune vin a fermenté, suivi pas à pas, pour ainsi dire, par le vigneron qui en a aussitôt repéré les particularités. On a discuté entre voisins et amis : je vous assure que, jamais, critique de grandes manœuvres, même faite par les colonels Sprecher et Audéoud en personne (pour ne parler que des morts), ne fut aussi complète. Petit à petit, le jeune dieu s'est assagi. Tel un adolescent, il a jeté sa gourme, c'est-à-dire s'est clarifié. Il a « pris du corps », ce qui ne signifie point, comme les profanes pourraient le supposer, qu'il ait perdu sa nervosité et soit devenu gras. Car pour le vin comme pour les hommes, une des pires calamités, c'est d'engrassez ; à cette différence, il est vrai, qu'un vin se corrige de ce défaut, tandis que cela est difficile pour les individus... Et, aujourd'hui, mi-janvier, le vin nouveau se présente comme un beau jeune homme, plein de vigueur, donnant droit aux plus vastes espoirs, et dont la maturité prochaine consacrera l'épanouissement des qualités conférées par trois choses : le labour du vigneron, le soleil, le terroir.

* * *

Nos communes les plus importantes procèdent ces temps à la mise de leurs vins. Auparavant, elles ont ouvert leurs caves à la dégustation. On est venu de loin pour tâter le vin nouveau. Dans la foule, on se montrait, façon de parler, les premiers palais du pays. Assemblée composite : on y voit les grands négociants, dont les noms flamboient tels ceux de dynasties, sur les étiquettes de « bouché ». Nos marchands vaudois commencent, à l'instar de leurs collègues, propriétaires-encaveurs neuchâtelois, à mettre les armoires de la famille au collet ou sur la panse des bouteilles issues de leurs celliers. Ils ont raison, car cette noblesse en vaut bien d'autres. On voit aussi le restaurateur, le cafetier, où l'on trouve des représentants du sexe « aimable entre tous les sexes », comme disait à une abbaye l'orateur chargé de porter le toast aux dames... Or, des gens osent prétendre que la femme ne connaît rien au vin : qu'ils viennent voir nos dames tenancières de cafés analyser, verre en mains, les qualités de tel ou tel parchet !

On voit les gens de la région, les citoyens du vignoble, qui, toute l'année ont peiné, courbés sur les souches, maniant le sécateur et le fossoir, ou circulant avec la boîte à sulfater. Ces braves ont connu l'anxiété des nuits d'avril, lorsque le matin, le temps se dégageait et que les jeunes pousses risquaient de « griller ». Ils ont épié l'été, le vilain nuage gris-noir, aux rebords cuivrés, dont la masse recelait la grêle meurtrière. Ah, selon la parole de l'Ecriture, ces braves mangent un pain trempé de leurs sueurs... Il y a aussi, dans ces séances de dégustation, les pique-assiettes, ou, plutôt, pique-guillou, qui n'ont jamais rien acheté, qui n'achèteront jamais rien, boursdons de la ruche. Jadis, cette ruche s'ouvrait libéralement aux frelons ; mais l'essaim devenait tel que nos communes, sagement, perçoivent

maintenant une finance, point excessive du reste, en regard des verrées innombrables que vont s'administrer ces chevaliers du gosier.

Sous l'œil bienveillant de Monsieur le syndic et de quelques fonctionnaires communaux, la tournée commence, de vase en vase. On reconnaît le vrai dégustateur : il flaire le liquide, à l'air de l'aspirer par les narines, l'attire avec un susurrement que seules de longues années d'expérience donnent, le garde une seconde entre les lèvres et la barrière des dents comme parler. Homère, le mâche en s'imprégnant les papilles, projette le liquide à l'arrière-gorge, l'arrête à la luette puis l'expédie dans l'oesophage sans le fourvoyez dans le « trou du dimanche ». Car, dans le canton de Vaud, quand on déguste un bon vin, on ne le recrache pas.

Des conciliabules s'échangent. Les gens qui n'y connaissent rien sont priés de ne pas s'en mêler, s'il vous plaît, tout comme quand on joue au jass.

* * *

Deux jours après, on se retrouve en séance de mise, à l'Hôtel de Ville, toujours sous l'œil de M. le syndic encore plus engageant. A ses côtés, debout, dominant cette auguste assemblée, l'huisier de la ville, auquel est confiée la tâche délicate de prononcer les critères. Tâche délicate, oui, car il convient de mener les choses rondement, avec une autorité tempérée de bonhomie, stimuler les surenchères, discerner, dans la masse, les amateurs hésitants, exercer une amicale suggestion muette, surprendre au vol la moindre indication qui se traduira par une hausse. Nos communes possèdent à cet égard des huissiers qui sont des merveilles : le chef-lieu du canton, par exemple.

Penché sur ses registres à souche, M. le boursier communal enregistre avec satisfaction les enchères. Les preneurs s'avancent et paraphe leurs engagements, accompagnés de leurs cautions, quand la vente n'a pas lieu au comptant. M. le syndic sourit de plus en plus : tout va bien. Et, si la mise a décidément marché, M. le syndic invitera les acheteurs à partager le verre de l'amitié dans les caves de la ville, où l'on épiloguera sur les événements de la journée, où l'on félicitera tel adjudicataire qui, pour la trente-cinquième fois, achète les vins de la ville et où le père Chevalley, vigneron de la commune, comme le furent déjà ses ancêtres et comme ses fils le seront, énumérera avec sa mémoire d'ange, sans défaillance, la caractéristique de tous les crus qui se sont succédé depuis soixante ans dans les caves de la ville.

H. L.



LO CRETCHAO

LO père Lolo, comm'on lài desâi, n'avâi jamais z'u était à Losena, io l'avâi ion de sé valets avocat, mariâ avoué 'na retsé damuzalla. Ci valet l'invité à l'allâ vère et ma fâi, le père Lolo se décidâ à parti. L'arrevé on bocon ébauâ à la tserraire de Bourg io restâv'

Pavocat. L'entré. Ma fâi, c'ein étai rudo biau que dédein; mâ lo païsan risqua d'autrei iâdzo de s'e foire lè quatre fe ein l'ai avoué s'e solâ ferrâ et n'ousâv'e pas pi mettr'on p' devant l'autro... Et la serveintâ rizâi dè lo vère...

Quand vint l'hâora de sepâ, lo père Lolo s'e régâle dè tôt cein qu'on apporté su la trâbllia. Ne lessiv'e rein dè z'asperges, dè ravonnet et molhîve son pan dans lè z'hîtres tout comeint dein lè z'âo à la coque!

Quand on fut à café, on lè fâ passâ à salon. Adan, Lolo s'e met à s'e verâ et reverâ su sa chôla, à tatâ sa catsetta, à vouaiti de ti lè côtés.

— Que vâo-ton ? lài demandâ son valet l'avocat... Bin su que t'a einvia de bournâ ta pipa ? Eh ! ne faut pas te gênâ... t'e faut fere quemin ts'i no, à Villars-lo-Crêt.

Lo païsan, tot benâise, se met à torailhâ et... à cratchi tot bounameint per que bas. Adan, la serveinta, que lo guegniv'e, apporte on galé crêchâo iô l'avâi met de la pudra blântse et que seintâi rudo bon — et met lo crêchâo su lo pliantsi à drâite de la chôla, iô cratchiv'e le père Lolo. Noutron coo s'e peinsâ : « Ne t'e faut pas allâ eimbardoflâ illia galézé quiéce ! » et se met à cratchi à gautse, dè l'autro côté de sa chôla. Vaitecâ la serveinta que s'e départe de betâ lo crêchâo à gautse assein ! Que fallâi-te fêre ? Lo père Lolo l'einvoué s'e cratchéi ein an ! Et la damuzalla met lo crêchâo ein an !...

Adon, lo païsan, tot eimbâtâ, fâ à son valet :

— Acutâ, t'e faut dere à ta serveintâ dè reprendre son pliat : mafio que to p' en coup, sein lo voliâ ; m'en vu cratchi dedein. Cein ne vâo pas manquâ !

Sami.

MEDECIN OU VETERINAIRE

C E qui le prouve, c'est que ce qui a trait aux vétérinaires me rappelle un mot répliqué au prince de Bismarck, quand il était encore au pouvoir, et qui le mit dans une colère susceptible de donner, à un point de vue intime pourtant, la mesure de son immense orgueil.

Plus ou moins malade, le prince fait un jour appeler un médecin, et non des moins réputés.

L'émule d'Hippocrate s'enquiert des causes apparentes ou possibles du malaise subit qui vient de frapper le chancelier de l'Empire, qu'il interroge sur certains détails physiologiques.

— Je n'aime pas qu'on me questionne, finit par répondre Bismarck agacé.

— En ce cas, prince, il ne fallait pas m'envoyer chercher : un vétérinaire eût suffi.

— Qu'est-ce à dire ?

— Dame ! les vétérinaires soignent leurs malades sans les interroger.

Le prince, cette fois violemment irrité, regarda son intendant d'un œil qui eût intimidé des souverains. Le médecin allait se retirer sans ajouter un mot. Bismarck le tint. Sa colère venait de tomber.

— Allons, interrogez-moi ; je me laisserai soigner par vous ; mais c'est égal, vous êtes un grossier personnage.

Chacun son rôle. — Le savant Budé travaillait dans son cabinet ; un domestique tout essoufflé vint lui dire que le feu était à la maison.

— Allez le dire à ma femme, répondit-il, je ne me mêle pas des affaires du ménage.